

Clermont l'Hérault, le 11 septembre 2007

«TITRE» «NOM»  
«STRUCTURE»

**Objet : candidature du pays Cœur d'Hérault au programme Européen « LEADER »  
Invitation à des réunions de concertation**

Depuis 2005, le Cœur d'Hérault dispose d'un Contrat de Pays. Dans ce cadre, nous souhaitons mener un Projet de Développement Durable qui concilie économie, environnement et social pour notre territoire.

Chaque année, nous signons avec le Département, la Région et l'Etat, un contrat qui comporte une quarantaine de projets, publics ou privés, d'un montant cumulé de plus de 15 millions d'euros. Cela permet de mobiliser annuellement de 8 à 9 millions d'euros d'aides qui proviennent de nos partenaires signataires.

Cependant, il existe d'autres financements permettant de bâtir des projets de développement local.

En effet, l'Europe s'est doté de dispositifs de développement rural depuis plusieurs années. Mais actuellement, nous ne bénéficions pas du programme LEADER qui vise à mobiliser acteurs publics et privés dans des projets collectifs innovants, car nous n'avons pas déposé de candidature en 1999 pour la période 2000-2006 (le pays n'existait pas encore à cette date). Les territoires qui en ont bénéficié ont notamment travaillé sur le tourisme, l'agriculture ou les services aux personnes. La notion de réseau et d'échange d'expérience entre territoires ruraux, en France ou en Europe, est aussi une notion forte de ce programme.

La réforme des fonds européens pour la période 2007-2013, laquelle a intégré l'arrivée de certains états de l'Europe de l'est, a modifié quelques peu les règles. Il n'y a plus de zonages particuliers scindant le milieu rural. Au niveau français, seules les candidatures présentées par les Pays et les Parcs Naturels Régionaux (PNR) sont admises.

Afin d'espérer bénéficier de cette opportunité, notre territoire doit déposer une candidature. L'enjeu financier serait de l'ordre de 3 à 4 millions d'euros, dont la moitié de fonds européens pour 2008-2013. Il nous appartient donc maintenant, bien sûr en cohérence avec notre Charte de Pays qui sert de référence au Contrat de pays depuis 2005, de définir nos priorités et les projets que nous souhaitons positionner sur le programme LEADER.

Pays Larzac Cœur d'Hérault

18 avenue Raymond Lacombe 34800 CLERMONT L'HERAULT

Téléphone : 04.67.44.39.74 / Télécopie : 04.67.44.38.97

Messagerie électronique: [contact@coeur-herault.fr](mailto:contact@coeur-herault.fr) / site Internet : [www.coeur-herault.fr](http://www.coeur-herault.fr)

Pour ce faire, nous organisons une première série de trois réunions thématiques de concertation avec les acteurs de terrain qui auront lieu le :

1/ Lundi 24 septembre 2007 - « Social »

De 14h00 à 17h00

à la Chambre des Métiers - Antenne de Clermont l'Hérault

2/ Mercredi 26 septembre 2007 - « Environnement »

De 09h30 à 12h00

A la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault à Gignac

3/ Mercredi 26 septembre 2007 - « Economie »

De 17h00 à 19h30

A la Salle Polyvalente de Soubès

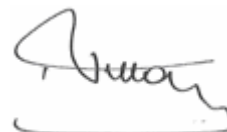
Il s'agit, après avoir revu et partagé le diagnostic de notre territoire, de comprendre et d'apprécier les problèmes rencontrés, d'explorer les atouts et limites des actions et les tactiques initiées pour lever les freins au développement, à partir des expériences de chacun. Ces réunions associent les élus, les techniciens des collectivités associées dans la démarche du territoire, les membres du Conseil de développement ainsi que les acteurs locaux.

Une deuxième série de réunions thématiques aura lieu dans le courant de l'automne 2007. Le but est que notre dossier de candidature soit prêt pour la fin de cette année.

Comptant sur votre participation,

Je vous prie de bien vouloir agréer, , l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président



Louis VILLARET

(pj : notice explicative sur le programme LEADER)

Pays Larzac Cœur d'Hérault

18 avenue Raymond Lacombe 34800 CLERMONT L'HERAULT

Téléphone : 04.67.44.39.74 / Télécopie : 04.67.44.38.97

Messagerie électronique: [contact@coeur-herault.fr](mailto:contact@coeur-herault.fr) / site Internet : [www.coeur-herault.fr](http://www.coeur-herault.fr)

## **2007-20013 : le Pays Cœur d'Hérault est candidat au programme européen « Axe LEADER »**

### **Mieux vivre ensemble en milieu rural : du Pays Cœur d'Hérault à l'Europe**

Dans les 77 communes du Pays Cœur d'Hérault, le milieu rural change vite. Jusqu'en 1975 la population diminuait et il y avait 45.000 habitants. Plus de 30 ans plus tard, il y en a près de 70.000 ! C'est une chance pour la croissance de notre économie, c'est aussi un enjeu pour réussir ce que beaucoup perçoivent comme une véritable mutation :

1. accueillir de nombreux nouveaux habitants tout en conservant un lien social et un visage humain fondamental pour la qualité de vie,
2. concilier croissance urbaine et préservation de l'environnement, et des espaces (agricoles, naturel...)
3. créer des activités économiques et des services pour disposer d'emplois et de richesses localement,

L'enjeu majeur est ici de concilier économie, social et environnement. Il s'agit de mener un véritable projet local de développement durable.

L'« Axe LEADER » est un programme européen de développement local co-financé par l'Union européenne. Il commencera courant 2008 et se poursuivra jusqu'en 2013. Plusieurs centaines de programmes sont prévues en Europe, chacun d'eux étant en cours de préparation par un territoire.

En France, ce sont les pays et les parcs naturels régionaux qui pourront rejoindre ce programme pour renforcer une partie de leurs actions de développement local. 170 programmes devraient être retenus au niveau national.

La philosophie du programme « Axe LEADER » se résume en une phrase : « consolider et enrichir la capacité du territoire à prendre en main son avenir ». L'« Axe LEADER » soutient les projets portés par les habitants du territoire, acteurs publics ou privés. Il soutient les projets innovants, qui répondent aux enjeux de développement rural du Cœur d'Hérault. Il invite les acteurs locaux à monter des projets ensemble, « en réseau ».

Le Pays Cœur d'Hérault est en train de préparer son dossier de candidature afin de pouvoir bénéficier de ce programme européen.

### **Un programme géré en commun par les élus, les associations et les entreprises de Cœur d'Hérault**

Le Pays Cœur d'Hérault va mettre en place un « groupe d'action locale » ou GAL. Conformément à la procédure, le GAL, qui est une sorte de comité de pilotage local du programme, fournira une information sur les possibilités d'aide. Il proposera un conseil pour monter le projet et constituer le dossier de demande de subvention et il décidera des projets retenus.

Les représentants d'associations et du secteur privé participeront aux décisions d'attribution de subvention, puisqu'ils formeront au moins la moitié des membres du comité de programmation.

### **Des subventions européennes ouvertes à de nombreuses initiatives locales**

Des projets de développement rural innovants pourront être soutenus au sein du territoire du Cœur d'Hérault. Les demandes pourront être déposées tout au long du programme. La condition de leur recevabilité sera que ces projets rentrent dans le cadre d'actions préalablement défini du programme « Axe LEADER » qui sera choisi par Cœur d'Hérault.

Certaines actions concerneront les exploitants agricoles et forestiers, d'autres l'ensemble des entreprises, créateurs d'entreprise ou associations ayant un projet d'activité, d'autres encore les collectivités, et autres personnes publiques.

Le pays Cœur d'Hérault réfléchira également à la possibilité de mener une action de coopération avec un autre groupe Leader, en France ou en Europe, ou avec un territoire d'un pays méditerranéen.

**Pays Larzac Cœur d'Hérault**

18 avenue Raymond Lacombe 34800 CLERMONT L'HERAULT

Téléphone : 04.67.44.39.74 / Télécopie : 04.67.44.38.97

Messagerie électronique: [contact@coeur-herault.fr](mailto:contact@coeur-herault.fr) / site Internet : [www.coeur-herault.fr](http://www.coeur-herault.fr)

Le montant des aides pour 6 années opérationnelles (2008-2013) devrait être de l'ordre de 1,5 à 2 millions d'Euros de fonds européens. En y ajoutant autant de fonds publics d'origine française, contrepartie obligatoire, c'est d'ordre de 4 millions d'euros d'aide totale que le Cœur d'Hérault pourra utiliser.

## Un programme préparé avec la participation des habitants de Cœur d'Hérault

Dès le 18 septembre 2007, plusieurs réunions de discussion permettront aux membres du conseil de développement du Pays Cœur d'Hérault, aux membres de commissions ou des divers groupes de travail existants, de participer au choix des actions. Cette participation est essentielle pour la réussite de notre candidature. Les réunions seront ouvertes à tous les habitants qui le souhaiteraient.

Le dossier de candidature sera déposé aux autorités publiques avant le fin de l'année. Il sera examiné début 2008 par une instance régionale, puis par l'Europe. La réponse interviendra au premier semestre 2008.

## En savoir plus sur Leader

Leader : Liens entre Actions de Développement de l'Economie Rurale. L'Axe Leader (2007-2013) succède au programme « Leader + (2000-2006) », lui-même précédé de deux autres phases Leader.

Le site internet de l'unité nationale d'animation : [www.una-leader.org](http://www.una-leader.org) propose notamment les contacts des 140 territoires Leader + en France.

Le magazine Leader + rassemble des témoignages de groupes d'action locale de toute l'Union européenne : <http://ec.europa.eu/leaderplus>.



Le logo du programme 2000-2006



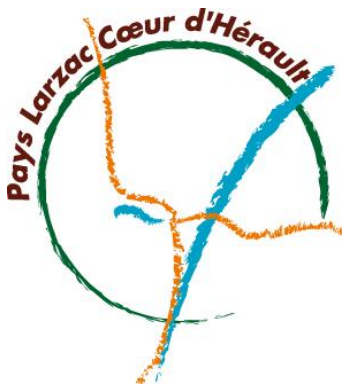
LEADER, une initiative communautaire de l'Europe

Pays Larzac Cœur d'Hérault

18 avenue Raymond Lacombe 34800 CLERMONT L'HERAULT

Téléphone : 04.67.44.39.74 / Télécopie : 04.67.44.38.97

Messagerie électronique: [contact@coeur-herault.fr](mailto:contact@coeur-herault.fr) / site Internet : [www.coeur-herault.fr](http://www.coeur-herault.fr)



Coupon réponse à retourner au :

## Pays Larzac Cœur d'Hérault

18 avenue Raymond Lacombe  
34800 CLERMONT L'HERAULT

☎ : 04.67.44.39.74 / Fax : 04.67.44.38.97

[contact@coeur-herault.fr](mailto:contact@coeur-herault.fr)

Candidature du pays Cœur d'Hérault au programme Européen  
« LEADER »  
Invitation à des réunions de concertation

Nom : .....

Prénom : .....

Structure : .....

Fonction : .....

Courriel : .....

- sera présent (e) à la réunion sur le thème du « Social »  
le lundi 24 septembre 2007 de 14h30 à 17h00 - Chambre des Métiers
- sera présent (e) à la réunion sur le thème de l' « Environnement »  
le mercredi 26 septembre 2007 de 09h30 à 12h00 -  
Communauté de Communes Vallée de l'Hérault à Gignac
- sera présent (e) à la réunion sur le thème de l' « Economie »  
le mercredi 26 septembre 2007 de 14h30 à 17h00 -  
Salle Polyvalente de Soubès

Fait à  
Le

Signature :